

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 26.014	Date du dépôt 16.03.2026	Heure du dépôt 07:41	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du 21.04.2026			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le : .....			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

<b>Au nom du/des groupes :PLR, le Centre</b>		
<b>Titre : Accident du 13 mars 2026 à l'usine Thommen-Furler à la Combe des Moulins, quels risques pour les habitants du quartier ?</b>		
<b>Contenu</b> (questions posées au Conseil communal) :		
Tôt le matin du 13.03.2026, un important dispositif de sécurité a été mis en œuvre à la Combe des Moulins et dans les quartiers voisins suite à un accident à l'usine Thommen-Furler.		
Les habitants ont été évacués, sur l'exploitation agricole voisine les exploitants ont dû quitter les lieux sans même pouvoir terminer la traite des vaches. Les routes ont été fermées dans un périmètre important.		
Le Conseil communal est prié de répondre aux questions suivantes :		
-Quelle est la nature de l'accident survenu ?		
-Dans quels délais les problèmes ont-ils pu être réglés, s'ils ont pu l'être ?		
-Quels risques ont encourus les habitants du quartier ?		
-Quels changements sont mis en place pour minimiser les risques de récurrence de l'incident ?		
-Est-ce que des dédommagements sont prévus de la part de l'entreprise ?		
-Est-ce que les coûts du dispositif de sécurité mis en place seront facturés à l'entreprise ?		
-Dans notre interpellation 24.037 déposée le 26 août 2024 et traitée le 24 septembre 2024, nous interpellions le Conseil communal du fait qu'un brouillard bleuté émanant de l'usine Thommen et Furler s'installait régulièrement en matinée dans la Combe de Moulins et que des incidents avaient parfois lieu, nécessitant d'interdire aux habitants du quartier de sortir de chez eux. Or il apparaît que la problématique du brouillard persiste. Quelle suite le Conseil communal et les services communaux ont-ils donné à cette interpellation ?		
Nous remercions le Conseil communal pour l'attention porté à notre interpellation et pour ses réponses.		
<b>Développement</b> (commentaire aux questions – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i> ) :		
<b>Demande d'urgence</b> (par défaut, la réponse « <b>Non</b> » est retenue) : <b>Non</b>		
<b>Auteur-e ou premier-ère signataire</b> : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Christophe Ummel		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Sarah Curty	Alain Vaucher	Anthony Curty
Chrisophe Oppliger	Claude-André Moser	Frédéric Vaucher
Adrien Steudler	Stéphanie Vogel	Zachary Mores
Manon Freitag		